

Plan de transfert Régional de la GUYANE

Pour les pratiques alternatives aux produits phytosanitaires et la transition agroécologique

Le Plan de Transfert Régional de la Guyane 2022-2026 a été rédigé par l'Animation Ecophyto de la Chambre d'Agriculture de la Guyane, avec la contribution de 17 acteurs du territoire. Il répond à la demande de Chambres d'Agricultures France (ex APCA) émise à travers la Cellule d'Animation Nationale DEPHY de proposer une stratégie visant à amplifier et améliorer le transfert des pratiques agricoles économes en produits phytosanitaires éprouvées par les groupes DEPHY et les autres collectifs d'agriculteurs en transition agroécologique. Le Plan de Transfert Régional a vocation à donner un écho plus large au Plan de Transfert prévu par le groupe DEPHY ferme 2021-2025.

Le transfert dans le contexte ECOPHYTO-DEPHY

Le transfert consiste à valoriser, diffuser, communiquer les résultats et ressources transversales issus des réseaux DEPHY FERME et EXPE, et des autres collectifs d'agriculteurs engagés dans la transition agroécologique, au sein de ces réseaux et auprès des conseillers, agriculteurs et autres acteurs du monde agricole (ressources techniques, pour l'accompagnement et pour la communication) en vue de permettre l'appropriation de ces ressources et favoriser la généralisation des pratiques économes en phytos et la massification du nombre d'agriculteurs engagés dans une démarche de réduction de phytos.

Sont distingués deux types de transfert :

- Transfert d'ordre technique (pratiques) : cible principalement les agriculteurs et conseillers
- Transfert d'accompagnement (méthodologies) : cible principalement les conseillers, techniciens, animateurs

Contexte régional

La Guyane est dotée d'un unique groupe DEPHY ferme qui existe depuis 2018 et reconduit en 2021. Il a permis la création de plusieurs livrables destinés à partager les expériences et actions menées sur le maraichage, mais son rayonnement sur le territoire est encore modeste. Cependant d'autres démarches ont permis au cours des dix dernières années de favoriser le transfert des pratiques agroécologiques vers les agriculteurs, les techniciens et plus largement, en Guyane. Il s'agit notamment des projets RITA (Réseau d'Innovation et de Transfert Agricole) mettant en lien Recherche, Formation et accompagnement technique ; de projets ECOPHYTO portés par diverses structures, de projets de transfert financés par le CASDAR et le FEADER. Actuellement trois groupes GIEE sont aux prémices de leur existence, mais d'autres acteurs mènent des actions de transfert et de formation sur ces sujets, tels que le GIE Végétech et les établissements de formation agricole, des OPA et la Chambre d'Agriculture.

Dans ce contexte, le Plan de Transfert Régional de la Guyane appuie sa stratégie à la fois sur le Plan de transfert DEPHY, sur la feuille de route Régionale Ecophyto et plus largement sur les besoins et propositions exprimés par les acteurs du territoire (Concertation du 13/06/2022, compte-rendu en annexe).

La réunion de concertation qui s'est tenue à la Chambre d'agriculture le 13/06/2022 a permis de mettre en évidence les freins au transfert sur le territoire, ainsi que les atouts, les leviers et les expériences réussies dans ce domaine vécus par les acteurs et destinataires du transfert. A partir de ces éléments, des actions ont été proposées et regroupées en axes thématiques. Le Plan de Transfert Régional reprend ces axes et propose des exemples d'actions, non exhaustifs.

Axe 1 : établir des conditions de base permettant aux techniciens de faire du transfert

Pour pouvoir améliorer l'efficacité du transfert en Guyane, il est nécessaire de créer pour les techniciens et les structures qui les embauchent, des points de repère pérennes, qui soient le moins possible Personne-dépendant. Cela repose sur trois thématiques :

1.1 La création et la gestion d'outils d'information pour les techniciens

Type d'actions envisagé :

- Créer / rénover une bibliothèque en ligne qui regroupe toutes les productions intellectuelles du territoire, notamment tous les projets financés sur fonds publics et les références bibliographiques utiles (sur l'exemple de Guy@gri)
- Partager un annuaire des OPA, fournisseurs, administrations, centres de formation ... à jour, tel celui de la Chambre d'Agriculture
- Créer une page web qui répertorie les sites internet de référence tels que EcophytoPic, COATIS, E-Phy,
- Créer un livret d'accueil du technicien lui apportant les bases nécessaires pour débiter son travail sur le territoire, avec les références utiles.

1.2 L'animation de réseau permettant la concertation et la planification au niveau régional

Type d'actions envisagé :

- Créer un groupe ou réseau des techniciens agricoles de Guyane
- Organiser des réunions entre techniciens pour faire remonter les besoins et les demandes techniques des agriculteurs; afin d'anticiper sur les calendriers de formation entre structures (Chambre, EPLEFPA Matiti, MFR, OPA)
- Elaborer une charte pour l'animation des outils et du réseau des techniciens agricoles
- Mettre en place une animation collaborative / collective entre structures
- Relancer les actions de transfert de l' « ETP Transfert » afin de favoriser une dynamique globale et cohérente des actions d'expérimentation-transfert, en rapprochant, notamment, les animateurs des différents réseaux en lien avec l'agroécologie et les collectifs d'agriculteurs (cf. feuille de route Plan Ecophyto II+ Guyane-action 3.1)

1.3 La formation des techniciens

Type d'actions envisagé :

- Proposer des formations aux techniciens sur des sujets techniques et sur les outils et méthodes de transfert
- Favoriser les échanges, rencontres et journées thématiques, en lien avec le service formation de la DEAAF, formaliser l'information régulière des techniciens et des conseillers sur les travaux DEPHY et autres

Axe 2 : Identifier, valoriser et amplifier les expériences positives de transfert menées en Guyane

Globalement, il s'agit de mieux interagir entre structures afin de mieux utiliser les différentes compétences existantes sur le territoire d'une part. D'autre part, il s'agit de produire des références de qualité qui puissent faire l'objet d'un transfert. Le terrain comme outil et support de transfert reste primordial.

Concernant la création d'une plateforme de démonstration et d'expérimentation, l'expérience guyanaise semble montrer que la centralisation n'est pas forcément la meilleure solution pour le territoire dans l'immédiat. En revanche, des plateformes ou parcelles de démonstration et d'expérimentation plus spécialisées et situées au plus près des producteurs pourraient permettre d'améliorer et d'amplifier le transfert technique. Elles nécessiteraient tout de même d'être animées, financées et gérées.

2.1 Concertation et planification des actions de transfert

Type d'actions envisagées

- Organiser des formations pour les agriculteurs et étudiants en partenariat avec les fournisseurs pour une meilleure efficacité (notamment sur les semences, les produits phytosanitaires ou le matériel)
- Avoir des calendriers de formation partagés entre structures pour éviter les doublons et les oublis, valoriser les compétences spécifiques
- Mieux interagir avec les institutions publiques pour se tenir à jour sur les aspects réglementaires
- Identifier, harmoniser et professionnaliser les expérimentations à petite échelle réalisées sur le territoire (GIEE, DEAAF, OPA, ...) (cf. feuille de route Plan Ecophyto II+ Guyane-action 2.2)
-

2.2 Valorisation et amplification des expériences positives de pratiques agroécologiques

Types d'actions envisagées

- Réaliser des vidéos en langues adaptées, des journées techniques au champ, de visites de parcelles de démonstration, des ateliers de mise en pratique destinées aux agriculteurs
- Intégrer la présentation des alternatives aux produits phytosanitaires éprouvées sur le territoire dans la formation CERTIPHYTO
- Organiser des événements ou participation à des événements de plus grande ampleur, du type « la semaine pour les alternatives aux pesticides » (coordonnée par l'association Générations futures) ou « la semaine du développement durable »
- Reprendre ou poursuivre des échanges avec les structures agricoles et de recherche des pays voisins comme l'EMBRAPA au Brésil : organisation d'interventions de spécialistes, voyages d'études, traduction de documents ...

2.3 Capitalisation des connaissances et des supports d'information, amélioration de la visibilité des travaux DEPHY, RITA et autres

- Réaliser une compilation périodique des travaux et références produits en Guyane sur la Protection Intégrée des Cultures, les pratiques agroécologiques et les alternatives aux produits phytosanitaires



- Diffuser la compilation aux structures de formation et d'accompagnement technique afin de mieux intégrer ces données aux formations (enseignement agricoles et formations pour les professionnels)
- Renforcer les échanges avec la Recherche, notamment par une participation plus large aux rencontres et colloques type RITA et Ecophyto

ANNEXE : synthèse de la réunion de concertation du 13/06/2022

Pour l'élaboration du Plan de transfert Régional

Pour rappel, cette action est engagée à la demande de l'animation nationale DEPHY -EcoPhyto dans le cadre du plan EcoPhyto 2+ et doit concerner le transfert des pratiques visant la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires issues des travaux des groupes DEPHY et GIEE. Dans la mesure où la portée des actions DEPHY et GIEE est pour le moment très limitée en Guyane, et dans la mesure où les solutions pour l'amélioration du transfert concernent toutes les thématiques agricoles, il a été choisi à ce stade de l'élaboration du Plan de Transfert Régional d'ouvrir plus largement la réflexion.

Ce document regroupe les informations issues des ateliers de la concertation du 13 juin 2022. Elle a regroupé 17 participants, agriculteurs, représentants et techniciens d'OPA, personnels administratifs, enseignement agricole.

NOM	prénom	Fonction
VANG	Chao	agriculteur Aprofel
THAO ep. CHAO		agricultrice Aprofel
HEU	Vincent	APROFEL
DUMAS	Lauriane	Biosavane
VACOGNE	Juliette	AMASEGUY
GANTHERET	Eléonore	IFIVEG
MENARD	Priscillia	CFPPA Matiti
HUTIN	Natacha	Lycée Agricole Matiti
SOURY	Amandine	CTG
GOURMEL	Charlotte	Chambre d'Agriculture
DEMADE-PELLORCE	Laura	FREDON
LAPLACE	Damien	DEAAF/ SALIM
HORTH	Jean-Claude	Chambre d'Agriculture
SANCHEZ	Gilles	Agriculteur
CARRE	Jocelyn	Bel Nati
NORESKAL	Manuella	Agriphylle
PAUL	Géraldine	APAPAG

Les ateliers proposés à cette occasion visaient à faire émerger d'une part les freins au transfert sur le territoire à différentes échelles et d'autre part les atouts, les leviers et les expériences réussies en termes de transfert. Dans un second temps, à l'issue d'une synthèse rapide des premiers éléments, l'objectif était de proposer une série d'actions, de démarches, pour répondre aux problématiques et opportunités identifiées. Cette seconde partie de la concertation n'a pas pu être réalisée en totalité faute de temps.

Afin de poursuivre le travail collectif engagé pour l'élaboration du Plan de Transfert Régional, ce document de synthèse est adressé aux participants de la concertation du 13/06 pour être complété, amendé avec des propositions d'actions, qui dessineront la stratégie de 2023 et des années suivantes concernant le transfert agricole à l'échelle régionale.

Vous pouvez dans les encadrés « consultation écrite du 01/09/2022 » au long du document apporter des compléments, des précisions ou des rectifications à la synthèse proposée. Indiquez le paragraphe auquel cela se rapporte, et le texte que vous souhaitez ajouter.

SYNTHESE du 13/06/2022 Atelier 1 Freins /atouts et leviers

Les freins au transfert sur le territoire, identifiés avec les OPA et des agriculteurs

Etat des lieux, contexte général en Guyane

Une structuration insuffisante aux yeux des OPA et des administrations, frein à la reconnaissance des besoins de la profession agricole :

Les produits de l'agriculture guyanaise sont pour la quasi-totalité (exception faite de quelques produits rares de niche) consommés sur le territoire. Ils servent à alimenter la population, en partie via l'agriculture vivrière. La production agricole guyanaise est donc diversifiée, avec des produits de l'élevage ruminant et monogastrique, de l'arboriculture, de la production fruitière, du maraichage et des racines et tubercules. Un seul produit est destiné à 100% l'alimentation animale, c'est le foin. Il n'existe pas de filière d'exportation sur des productions phares, ni de culture à échelle industrielle.

Dans ces conditions, et du fait de plusieurs échecs de structuration, l'organisation collective peut ne pas être perçue ni comme une priorité ni comme une nécessité par une partie des agriculteurs. Même s'il existe quelques coopératives dans le domaine de l'élevage, en Bio et en productions végétales tournées vers la commercialisation et l'appui technique, des associations et deux interprofessions, la profession reste globalement peu structurée, les filières peu organisées.

Cette faible structuration est un handicap. Il apparait en effet que la profession agricole manque de voix auprès des structures décisionnaires des choix et orientations politiques et auprès des fournisseurs du secteur : semences, produits phytosanitaires, engrais, matériel agricole, aliment pour bétail. La profession agricole est confrontée à des manques d'approvisionnements, du matériel agricole parfois inadapté, des produits phytosanitaires indisponibles.

Une autre conséquence de la faible organisation de la profession est le peu de moyens financiers qu'elle peut dédier aux OPA qui les accompagnent. Celles-ci sont donc très largement dépendantes des fonds européens. Les aléas de disponibilité des fonds impactent donc directement leur capacité à embaucher et agir pour leurs adhérents.

La population agricole (environ 6400 réparties sur le territoire) est très hétérogène sur le plan linguistique et culturel, sur le plan du niveau de connaissances et de formation scolaire et professionnelle, sur le plan des moyens financiers. Elle est également concernée par l'isolement géographique et parfois social, et sujette aux problèmes d'insécurité (vols, agressions). Cette grande diversité représente un défi important pour les structures en charge du Transfert, qui cherchent à adapter au mieux leurs actions aux spécificités des bénéficiaires.

Des freins structurels anciens et persistants

Un turn-over important dans les administrations publiques étatiques (DEAAF, DGTM) et autres structures d'appui dont OPA qui a pour conséquence :

- Des changements d'orientations politiques,
- Une instabilité dans les fonctionnements, la capacité à recevoir et traiter les demandes de la profession,
- Un manque de continuité dans la conduite des projets

- Un manque de connaissance du territoire, du contexte, des personnes de la part des nouveaux arrivants.

Des financements publics disponibles par phases, avec des interruptions parfois longues (plusieurs mois), qui ont des répercussions directes sur la stabilité des structures d'accompagnement des agriculteurs.

Il en découle pour ces structures une incapacité à pérenniser les postes de techniciens et un faible niveau d'équipement en matériel de base pour les suivis agronomiques. Le turn-over induit sur les postes de technicien et administrateurs limite la capitalisation des connaissances, la continuité de l'accompagnement, des actions et projets, la construction de relations humaines durables, la planification et la construction collective, conditions favorables à l'innovation.

Les freins géographiques :

L'enclavement et l'isolement géographique d'une partie des agriculteurs entraîne un manque de présence des techniciens auprès des agriculteurs, ressenti par les deux parties. L'éloignement / la dispersion des agriculteurs crée pour les techniciens une difficulté à les regrouper pour des réunions, des actions de formation, de transfert.

Les freins vécus par les techniciens dans l'exercice de leurs fonctions

- Une instabilité des repères, des personnes ressources, des contacts, liée au turn-over
- Un manque d'accès à l'information / un manque d'informations existantes
- Un isolement professionnel lié à un manque de communication au sein de la profession, des filières,
- La barrière linguistique
- Un manque d'accompagnement technique et de formation pour les techniciens,
- Un manque de supports de formation tels que des stations expérimentales, des fermes de démonstration, de la mise en pratique dans l'enseignement agricole.

Conséquences sur le transfert

Les répercussions de ces manques et des freins structurels sur le transfert sont les suivants :

Une prise en compte des spécificités guyanaises au niveau national ressentie comme insuffisante dans les exigences réglementaires et les mesures d'accompagnement et les mesures d'aides du FEADER. Mais aussi une difficulté du secteur agricole à formuler précisément ces spécificités du fait de leur diversité.

Une polyvalence contre-productive des techniciens, un manque de techniciens spécialisés, un manque de production de références locales, un manque d'échange et de partage au sein de la profession.

Par conséquent, les agriculteurs constatent pour leur part : un manque de solutions techniques adaptées, un manque d'accompagnement technique, un manque de support pour l'expérimentation et l'innovation.

Une dispersion de l'information, des connaissances, des compétences, des moyens techniques, des objectifs. Un manque de points de repères stables et permanents auprès desquels les nouveaux techniciens peuvent trouver les clés pour débiter dans leurs missions.

Donc une faible efficacité du transfert, qui freine l'évolution dans les pratiques.

Consultation écrite de septembre 2022 : les freins au transfert

(NOM, structure ou fonction : **paragraphe concerné** : description brève.

Les atouts, leviers et expériences réussies en termes de transfert du point de vue des participants

- Les structures d'accompagnement technique et de formation sont assez bien réparties sur le territoire et permettent tout de même de contacter de nombreux agriculteurs.
- Les techniciens ont des compétences en pédagogie et des connaissances à transmettre, et arrivent à mettre en place des suivis réguliers sur le terrain.
- Les agriculteurs ont confiance dans les structures d'accompagnement, ils peuvent faire remonter directement leurs besoins.
- Les structures arrivent à produire des références sur certaines pratiques innovantes transférées aux agriculteurs.

Les expériences de transfert réussies du point de vue des acteurs:

- Les journées techniques au champ bénéficient de bons retours de la part des agriculteurs participant. Les parcelles de démonstration sont aussi appréciées.
- L'outil vidéo est efficace pour le transfert, surtout en langue adaptée.
- En transfert et accompagnement technique, les stratégies multifonctionnelles rencontrent du succès : régler plusieurs problèmes à la fois.
- Le REAGI : Réseau d'Echanges en Agroécologie Intertropicale : organisation par Bio Savane de rencontres et d'ateliers sur des thématiques en lien avec l'agroécologie en Guyane. Le REAGI a su proposer des rendez-vous réguliers, et les participants étaient nombreux.

Les leviers :

- Le GERHOPA devrait être un atout pour le territoire
- La proximité avec l'EMBRAPA au Brésil est une source de connaissances et d'échanges potentiels très important pour la Guyane, qui a été valorisé à une période et mériterait d'être repris.
- L'organisation de formation en partenariat avec les fournisseurs pourrait permettre de gagner en efficacité
- Les travaux financés sur fonds publics sont nombreux, ils pourraient être plus accessibles
- La base de données Guy@gri était un bon outil de capitalisation des connaissances qui fonctionnait bien. Elle mériterait d'être remise en fonction.

Les besoins

- Avoir des calendriers de formation partagés entre structures pour éviter les doublons et les oublis
- Avoir une base de données accessible à tous mise à jour régulièrement, et intégrant les rapports des projets financés sur fond publics en Guyane.

Consultation écrite de septembre 2022 : les atouts, leviers, expériences réussies

(NOM, structure ou fonction : **paragraphe concerné** : description brève.

E. OBERLIS, Ecophyto Chambre d'agriculture : **Expériences réussies** : Ateliers du REAGI (réseau agricole) des journées techniques tout public sur l'agroécologie et les pratiques sans pesticide chimique de synthèse. Mené par la coopérative Bio Savane entre 201X et 201X, en coopération avec le Brésil notamment.

E. OBERLIS, Ecophyto Chambre d'agriculture : **Expériences réussies** : Les RITA ont permis une production importante de documents techniques avec des références locales, à destination des techniciens et des agriculteurs de Guyane. Ils sont disponibles sur la plateforme numérique COATIS.

D. LAPLACE, Ecophyto DEAAF/DGTM : **Expériences réussies** : les formations techniques et expérimentations actuellement proposées par le GIE VEGETECH qui produisent et diffusent des références locales.

Focus sur le transfert sur les thématiques en lien avec les actions Ecophyto

Le transfert des pratiques alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires

Les agriculteurs se disent prêts à utiliser moins de pesticides, mais ils sont déjà confrontés à des impasses phytosanitaires du fait du peu de molécules autorisées adaptées aux cultures et aux problématiques tropicales et équatoriales, et manquent de solutions alternatives avérées.

Certaines pratiques ont tout de même fait leurs preuves et sont progressivement intégrées dans la conduite des exploitations : rotation, paillage, effeuillage des bananiers, fauche des vergers, associations de cultures, utilisation de plantes de services, greffage, reconnaissance des bioagresseurs, utilisation de filets anti-insectes, BRF, compost...

Des documents, fiches pratiques, livrets existent également.

DEPHY Ferme maraichage

Consultation écrite de septembre 2022 : focus Ecophyto

(NOM, structure ou fonction : **paragraphe concerné** : description brève.

D. LAPLACE, Ecophyto DEAAF/DGTM : il y a effectivement plusieurs documents disponibles mais pas forcément facilement accessibles.

SYNTHESE du 13/06/2022 Atelier 2 : Propositions d'actions pour améliorer le transfert au niveau régional

L'environnement agricole a été décrit comme fluctuant, peu structuré et qui a tendance à disperser ou oublier des informations au fil du temps. Les techniciens et les formateurs agricoles sont les principaux opérateurs du transfert sur le territoire, et leur travail est impacté par cet environnement.

Pour pouvoir améliorer l'efficacité du transfert, il est donc nécessaire de créer pour les techniciens et les structures qui les embauchent, des points de repère pérennes, qui soient le moins possible Personne-dépendant (cf. problème du turn-over). Ils devraient reposer sur des structures dont la pérennité est assurée et qui pourront s'engager à assumer cette mission.

Les propositions des participants pour l'amélioration du transfert mettent en évidence 3 thèmes principaux, qui sont présentés ci-dessous. Les propositions sont reprises telles quelles, et annotées si des informations complémentaires ont pu être collectées depuis la réunion du 13/06/22.

Thème 1 : établir au préalable les conditions nécessaires au transfert des techniciens vers les agriculteurs

D'après les professionnels, les premiers besoins du territoire pour favoriser le transfert sont :

- **Une base de données** qui regroupe toutes les productions intellectuelles du territoire, notamment tous les projets financés sur fonds publics et les références bibliographiques utiles.
 - *Il y en avait une qui n'est plus mise à jour mais peut être relancée : Guy@gri. Il s'agit d'une bibliothèque en ligne de documents téléchargeables sur l'agriculture en Guyane. Elle a été conçue et maintenue par l'UMR Ecofog et la bibliothèque du campus agronomique de Kourou. Le Directeur du centre d'AgroParisTech-Kourou, M. Stéphane TRAISSAC nous a indiqué les conditions de fonctionnement et de mise à jour. Cf.annexe.*
- **Un annuaire** des OPA, fournisseurs, administrations, centres de formation ... à jour.
 - *il y en a un dans l'agenda de la CAG*
- **Un livret d'accueil** du technicien lui apportant les bases nécessaires pour débiter son travail sur le territoire, avec les références utiles.
- **Une page web** qui répertorie les sites internet de référence tels que EcophytoPic, COATIS, E-Phy,
 - *La page d'accueil Guya@gri comporte des liens.*
- La mise en place d'un **réseau** type groupe What'sapp.
 - *Il existe à l'heure actuelle le groupe Whats'App « Techniciens Guyane » créé le 06/05/2021, qui regroupe presque 40 personnes, dont presque 20 administrateurs. Ce groupe facilite les échanges directs entre techniciens et permet de faire circuler des infos et des questions.*
- L'organisation de **réunions** en visioconférence entre techniciens pour faire remonter les besoins (fréquence à définir) et les demandes techniques des agriculteurs; cela permettrait d'anticiper sur les calendriers de formation entre structures (Chambre, EPLEFPA Matiti, MFR, OPA)
- Proposer des **formations** aux techniciens, favoriser les **échanges**, rencontres et journées thématiques, en lien avec le service formation de la DEAAF.

D'après les propositions émises, il apparaît que l'établissement des conditions nécessaires au transfert repose principalement sur **la création et la gestion d'outils d'information pour les**

techniciens, ainsi que l'animation de réseau permettant la concertation au niveau régional. Il y a donc un besoin d'animation.

Si vous souhaitez compléter le thème 1 par des propositions d'actions ou de stratégie, merci de les ajouter dans le cadre ci-dessous :

Consultation écrite de septembre 2022 : Thème 1 propositions

(NOM, structure ou fonction : **paragraphe concerné** : description brève.

Elsa OBERLIS, animatrice Ecophyto Chambre d'agriculture: question par rapport au besoin identifié : QUI fait l'animation ? COMMENT (quels moyens, quel cadre, quels objectifs) ? propose la rédaction commune d'une charte pour l'animation outils et réseau des techniciens agricoles, définissant les moyens, le cadre, les objectifs de l'animation du transfert régional. L'animation peut être collaborative.

Thème 2 : Identifier, valoriser et amplifier les expériences positives de transfert menées en Guyane

Les expériences réussies en termes de transfert citées précédemment mettent largement en avant les visites techniques au champ et les démonstrations. Or la mise en place de parcelles test se fait principalement chez les producteurs faute de plateforme expérimentale en Guyane. Chaque organisme d'accompagnement met en place ses propres essais. L'avantage de cette démarche est la mise en place d'essais, d'expérimentations ou de démonstrations qui répondent de façon ciblée aux besoins d'un groupe de producteurs identifié (proximité géographique, mêmes productions, mêmes techniques). Cependant des doublons peuvent exister, des essais déjà effectués ailleurs peuvent être reproduits sans utilisation des données préexistantes et la diffusion a tendance à se limiter aux adhérents de la structure qui met l'essai en place. Certains groupements ont su professionnaliser les expérimentations et produisent aujourd'hui des références de qualité pour l'agriculture guyanaise. Le transfert est également effectué à travers des journées de formations thématiques en communes. C'est le cas de Végétech sur les cultures maraichères.

Les propositions faites le 13/06/2022 en vue d'améliorer le transfert sont :

- L'organisation de formations en partenariat avec les fournisseurs pour une meilleure efficacité (notamment sur les semences, les produits phytosanitaires ou le matériel)
- Des calendriers de formation à long terme
- Mieux interagir avec les institutions publiques pour se tenir à jour sur les aspects réglementaires
- Avoir des calendriers de formation partagés entre structures pour éviter les doublons et les oublis
- Avoir une base de données accessible à tous mise à jour régulièrement, et intégrant les rapports des projets financés sur fond publics en Guyane.

Globalement, il s'agit de mieux interagir afin de mieux utiliser les différentes compétences existantes sur le territoire d'une part. D'autre part, il s'agit de produire des références de qualité qui puissent faire l'objet d'un transfert. Le terrain comme outil et support de transfert reste primordial.

Concernant la création d'une plateforme de démonstration et d'expérimentation, l'expérience guyanaise semble montrer que la centralisation n'est pas forcément la meilleure solution pour le territoire dans l'immédiat. En revanche, des plateformes ou parcelles de démonstration et d'expérimentation plus spécialisées et situées au plus près des producteurs pourraient permettre d'améliorer et d'amplifier le transfert technique. Elles nécessiteraient tout de même d'être animées, financées et gérées.

Consultation écrite de septembre 2022 : Thème 2 propositions

(NOM, structure ou fonction : **paragraphe concerné** : description brève.

Elsa OBERLIS, animatrice Ecophyto Chambre d'agriculture: Création d'un groupe de travail « transfert » regroupant tous les acteurs du transfert.

D. LAPLACE, Ecophyto DEAAF/DGTM : il existe un historique de mise en cohérence des différentes démonstrations/expérimentations sur le territoire dans le cadre d'Ecophyto.

Thème 3 : le transfert des pratiques économes en produits phytosanitaires éprouvés dans le cadre des collectifs DEPHY et GIEE

Les éléments de ce troisième thème ne sont pas issus de la réunion de concertation, mais sont proposés par l'animatrice Ecophyto.

En Guyane, il existe un groupe DEPHY en maraichage, qui a produit plusieurs livrables sur différents supports. Les vidéos diffusées sur Youtube sont largement consultées, au-delà du territoire guyanais. Les livrables sous forme de fiches en ligne sont moins facilement accessibles. Les groupes GIEE sont aux prémices de leur existence et n'ont pas encore réalisé d'actions de transfert. En revanche, dans le cadre du RITA et des précédents appels à projet Ecophyto, des travaux sur les pratiques agroécologiques ont été menés, accompagnés d'actions de transfert. La FREDON a également un programme d'essais en Protection Biologique Intégrée en cours, notamment sur les cultures maraichères. Le CTIFL devrait prochainement mener un programme d'essai. Le GIE VEGETECH poursuit son action...

Dans le cadre du plan de transfert Régional, l'accent pourrait être mis sur l'amélioration de la visibilité de ces actions et de ces supports d'information auprès des techniciens et des agriculteurs du territoire. Les actions proposées sont les suivantes :

- Réalisation d'une compilation des travaux et références produits en Guyane sur la PIC et l'agroécologie,
- Diffusion aux techniciens, afin de mieux intégrer ces données aux formations qui sont proposées par les OPA.

- Informer régulièrement les techniciens sur les travaux menés dans le cadre de DEPHY, avoir de la visibilité sur internet et enrichir les connaissances via des échanges inter-DOM.
- Intégrer la présentation de solutions alternatives aux pesticides dans la formation Certiphyto,
- Alimenter régulièrement la page Web DEPHY sur le site EcoPHYTO en Guyane,
- Mieux interagir avec les acteurs de la R&D en participant aux colloques EcoPHYTO et RITA.

Consultation écrite de septembre 2022 : Thème 2 propositions

(NOM, structure ou fonction : **paragraphe concerné** : description brève.

Annexes

1. A propos de GUY@GRI: échanges mail avec M. TRAISSAC, Directeur du centre d'AgroParisTech -Kourou

De : Elsa OBERLIS - Ch. Agri. 973 - Ecophyto [elsa.oberlis@guyane.chambagri.fr]

Envoyé : mardi 7 juin 2022 14:45

À : Stéphane Traissac

Objet : Guy@gri et plan de transfert régional

Bonjour M. TRAISSAC,

Je suis l'animatrice Ecophyto de la Chambre d'Agriculture. L'APCA (Bureau des Chambres d'Agriculture France) qui coordonne les Chambres nous a sollicités pour que chaque Région élabore, d'ici le mois de septembre, un "Plan de Transfert Régional", qui doit permettre d'améliorer et d'amplifier le transfert sur les pratiques agroécologiques et de réduction des produits phyto.

En vue de la réunion de concertation qui se tiendra le 13/06, nous avons déjà établi bref un état des lieux avec Damien Laplace. À cette occasion, nous nous sommes questionnés sur la base de données Guy@gri, qui a constitué une ressource riche pendant plusieurs années.

Pourriez-vous me renseigner sur ce sujet? voici mes questions: La base de données Guy@gri pourrait-elle être remise en fonction ? Si oui, quelles seraient les modalités? La bibliothèque a-t-elle pu être sauvegardée quelque part?

Restant à votre disposition pour échanger sur ce sujet,

Bien cordialement,

--

Elsa OBERLIS

Bonjour,

La base de données existe toujours, et j'avoue elle devait déjà est remise en ligne suite à une virtualisation de nos serveurs début 2022. J'ai envoyé un mail pour cela soit fait le plus rapidement possible.

J'ai eu l'année passée des discussions avec la CTG et notamment avec Delphine PINAULT en charge du RITA et de Réseau Rural Guyanais, sur le maintien de cette base de données. Ces discussions n'ont pas abouti, ou plutôt n'ont pas été poursuivies après une réunion provoquée par Delphine Pinault dans nos locaux à Kourou (cf ci-dessous).

Pour être tout à fait précis, nous estimons de 3h hebdomadaire suffirait pour maintenir la base c'est à dire recevoir et trier des demandes d'additions de document et faire les ajouts.

Nous sommes donc prêts à accompagner tout demande de "réactivation" de cette base.

Cordialement

Stéphane Traissac

Guy@gri : http://giec.ecofog.gf/opac_css/

2. Principales actions du plan de transfert DEPHY 2022-2026

Le tableau suivant présente le plan de transfert proposé par la chambre d'Agriculture dans le cadre du portage de l'animation du groupe DEPHY ferme maichage.

Plan de transfert 2022-2026					
Actions envisagées	Besoins identifiés	Objectifs	Cibles	Année ou période envisagée	Indicateurs de résultats
Action 1 Certiphyto	Adapter au mieux le contenu des formations certiphyto au contexte local	Apporter des exemples concrets de pratiques alternatives aux PPP en Guyane	Agriculteurs en formation/ renouvellement Certiphyto	2022- 2026 (5/an)	Nombre d'agriculteurs sensibilisés
Action 2 journées techniques	Manque d'exemples concrets de PIC et d'agroécologie en Guyane	Favoriser l'appropriation de la PIC et de l'agroécologie par les agriculteurs	Agriculteurs participant aux journées techniques de la Chambre d'agriculture	2022- 2026 (5/an)	Nombre d'agriculteurs sensibilisés
Action 3 Restitutions conseillers	Diffuser les pratiques agroécologiques qui ont fait leurs preuves en Guyane / échanger	Informers les conseillers sur les pratiques du groupe DEPHY pour diffusion auprès des agriculteurs	Conseillers agricoles Chambre et autres	2023 (6) 2025 (6)	Nombre de techniciens sensibilisés
Action 4 Plan de com numérique	Centraliser et diffuser l'information largement	Création d'une rubrique web DEPHY sur le site Ecophyto Guyane	Tout public	2022	Nombre de visites sur les pages / de téléchargements
Action 5 Diffusion des livrables DEPHY dans les chambres	Rapprocher les agriculteurs de l'information	Mettre à disposition les livrables DEPHY dans les antennes de la chambre d'agriculture	Agriculteurs	2022-2026	Nombre de documents distribués / édités
Action 6 semaine sans pesticide	Mieux faire connaître les actions de la Chambre d'agriculture en faveur de la PIC et réduction des PPP	Mettre en avant les travaux menés par le groupe DEPHY	Grand public	2022-2026	Nombre de visiteurs
Action 7 Colloques	Mieux interagir avec les acteurs de la R&D	Participer aux colloques type transagriDom et Réseau Rural	Public scientifique et institutionnel	2023, 2025	Nombre de participants
Action 8 Café des sciences	Informers le grand public sur les pratiques agroécologiques locales	Animer un café des sciences sur les actions DEPHY maraichage	Grand public	2022	Nombre de participants